

A2E EMBALLAGES
Société par actions simplifiée au capital de 60 000 euros
Siège social : 2 rue Hedy LAMARR – ZAC DE BRAIS – 44600 ST NAZAIRE
820 924 397 RCS ST NAZAIRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 30 septembre,
A 14 heures,

La Société GROUPE A. PAVIOT, Société par actions simplifiée au capital de 2 135 632 euros, ayant son siège social 8 rue du Vercors, 69960 CORBAS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 949 929 863 RCS LYON, représentée par sa Présidente, la société A. PAVIOT EMBALLAGES, elle-même représentée par son gérant, Monsieur Alexandre PAVIOT.

Associée Unique de la société A2E EMBALLAGES,

En présence de A. PAVIOT EMBALLAGES, Présidente non associée de la Société,

Après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente,

A pris les décisions suivantes :

- Changement de la date de clôture de l'exercice social et modification corrélative de l'article 27 des statuts,
- Pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La société GROUPE A. PAVIOT, Associée Unique, décide de fixer les dates respectives d'ouverture et de clôture de l'exercice social aux : 1^{er} avril et 31 mars.

L'exercice social en cours, ouvert le 1^{er} juillet 2025, aura donc une durée exceptionnelle de 9 mois pour se terminer le 31 mars 2026.

L'Associée Unique décide, en conséquence, de modifier l'article 27 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 27 – EXERCICE SOCIAL

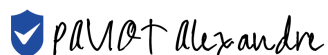
Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} avril et finit le 31 mars de l'année suivante ».

DEUXIÈME DÉCISION

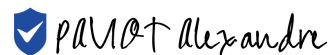
L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et le présent procès-verbal, qui a été signé par l'Associée Unique et la Présidente de manière électronique par l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil.

L'Associée Unique
La société GROUPE A. PAVIOT

 A blue shield icon with a white checkmark, followed by the handwritten signature "PAVIOT Alexandre" in blue ink.

La Présidente
La société A. PAVIOT EMBALLAGES
Monsieur Alexandre PAVIOT

 A blue shield icon with a white checkmark, followed by the handwritten signature "PAVIOT Alexandre" in blue ink.